

ACTE REÇU LE

22 AOUT 2017

PREFECTURE DE LA MARNE

## APPEL DE CANDIDATURES

Publication effectuée en application des articles L 141-1, L 141-3 et R 142-3 du Code Rural,

La SAFER Grand-Est se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens désignés ci-après qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir.

AA 08 17 0031 01

### Commune de BREUIL

Section	N°	Sub	Lieu-dit	Surface	Nature Cadastrale	Zone d'urbanisme
ZC	0006	J	LE PETIT ORMONT	25 a 00 ca	T	U
ZC	0006	J	LE PETIT ORMONT	1 ha 46 a 93 ca	T	U
ZC	0006	K	LE PETIT ORMONT	75 a 00 ca	BS	U
<b>Total</b>				2 ha 46 a 93 ca		

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **08/09/2017** à Safer Grand-Est, Maison des Agriculteurs 2 Rue Léon Patoux CS 50001 51664 REIMS Tél : 03.26.04.77.71 ou par mail à l'adresse [ardennes@safergrandest.fr](mailto:ardennes@safergrandest.fr).

Les candidats sont priés de préciser la commune et les références cadastrales sur leur demande. Tout complément d'information pourra être obtenu auprès du Service Départemental des Ardennes, Maison des Agriculteurs 2 Rue Léon Patoux CS 50001 51664 REIMS Tél : 03.26.04.77.71 ou au siège de la SAFER Grand Est, Maison des Agriculteurs, 2 rue Léon Patoux CS 50001 51664 REIMS CEDEX.

Pour la SAFER, le 21 août 2017

Olivier BARANSKI.  
Chef de Service

